



International Council of Women
Conseil International des Femmes

INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN
CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

37th General Assembly

Marrakech, Morocco

June 23-28 2025

37^{ème} Assemblée Générale

Marrakech, Maroc

23 au 28 juin 2025

Table of Contents/Sommaire

Resolutions

No.	Title	Page
1	Free and Open Access to Education for Girls Worldwide	3
1	Accès libre et gratuit à l'éducation pour les filles dans le monde entier	4
2	Combatting All Forms of Harassment	5
2	Lutte contre toute forme de harcèlement	6
3	Advancing Gender Equality and Eliminating Gender-Based Violence	7
3	Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et éliminer la violence fondée sur le genre	8
4	Promoting Equitable World Peace with Respect for Cultural and Religious Differences	9
4	Promouvoir une paix mondiale et équitable dans le respect des différences culturelles et religieuses	10
5	For Women in Diplomacy: A Weapon for Peace	11
5	Pour la Diplomatie au féminin : une arme pour la paix	12
6	Climate Change	13
6	Changement Climatique	14
7	Empowering Women in the Age of New Technologies: Challenges and opportunities	15
7	Autonomisation des femmes à l'ère des nouvelles technologies : défis et opportunités	16

FREE AND OPEN ACCESS TO EDUCATION FOR GIRLS WORLDWIDE

Original in French

Noting the ICW resolution SCHOOL LEAVING AGE adopted at the Executive Committee Meeting in The Hague in 1922 and the ICW General Assembly in Dubrovnik in 1936,

Considering the crucial importance of education in personal and societal development,

Recognising that education is a fundamental right, as stipulated by the Universal Declaration of Human Rights and the Convention on the Rights of the Child,

Acknowledging that despite progress, many girls around the world are still denied equal and free access to education due to gender discrimination, economic, cultural and institutional barriers,

Observing the clear evidence that girls' education has a direct positive impact on poverty reduction, economic growth, improved public health and enhanced social stability,

Concluding that a world where every girl has the opportunity to realise her potential through access to free and unrestricted education contributes to the achievement of the United Nations Sustainable Development Goals, in particular, gender equality and access to quality education for all,

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN, IN REAFFIRMING THE INALIENABLE RIGHT OF EVERY GIRL, REGARDLESS OF HER ETHNIC ORIGIN, RELIGION, SOCIO-ECONOMIC STATUS OR PLACE OF RESIDENCE, TO RECEIVE A FREE AND COMPULSORY QUALITY PRIMARY AND SECONDARY EDUCATION AT LEAST UP TO SIXTEEN YEARS OF AGE, CALLS ON ITS NATIONAL COUNCILS TO:

- Identify measures and best practices to eliminate systemic, economic and cultural barriers that prevent girls from accessing education, including eradicating hidden school fees, providing free educational materials, and improving school infrastructure to ensure a safe and inclusive learning environment;
- Encourage initiatives that promote awareness of the importance of girls' education in combatting gender stereotypes and harmful cultural practices such as early marriage and child labour;
- Call for increased investment in girls' education by national governments, international organisations, the private sector and civil society;
- Stress the importance of international cooperation and public-private partnerships to mobilise resources and share best practices;
- Call on governments and international organisations to put in place robust monitoring and evaluation mechanisms to measure progress towards universal and free access to education for girls, ensuring that data is disaggregated by sex, age and other relevant criteria;
- Strengthen teacher capacity building through in-service training and support for teachers so that they are better prepared to meet the specific needs of girls and promote an inclusive and respectful learning environment.

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT A L'ÉDUCATION POUR LES FILLES DANS LE MONDE ENTIER

Original français

Notant la résolution du ICW-CIF sur l'ÂGE DE FIN DE SCOLARITÉ adoptée lors de la réunion du Comité exécutif à La Haye en 1922 et lors de l'Assemblée générale de la ICW-CIF à Dubrovnik en 1936,

Considérant l'importance cruciale de l'éducation dans le développement personnel et sociétal,

Reconnaissant que l'éducation est un droit fondamental, comme stipulé par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant,

Prenant acte que malgré les avancées, de nombreuses filles dans le monde sont encore privées d'un accès égal et gratuit à l'éducation, en raison de discriminations de genre, de barrières économiques, culturelles, et institutionnelles,

Observant les preuves claires que l'éducation des filles a un impact positif direct sur la réduction de la pauvreté, la croissance économique, l'amélioration de la santé publique et le renforcement de la stabilité sociale,

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES, EN RÉAFFIRMANT LE DROIT INALIÉNABLE DE CHAQUE FILLE, QUELS QUE SOIENT SON ORIGINE ETHNIQUE, SA RELIGION, SON STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE OU SON LIEU DE RÉSIDENCE, à RECEVOIR UN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE GRATUIT ET OBLIGATOIRE ET DE QUALITÉ AU MOINS JUSQU'À L'ÂGE DE SEIZE ANS, APPELLE SES CONSEILS NATIONAUX à :

- Identifier les mesures et les meilleures pratiques pour éliminer les obstacles systémiques, économiques et culturels qui empêchent les filles d'accéder à l'éducation, notamment en éliminant les frais de scolarité cachés, en fournissant du matériel pédagogique gratuit et en améliorant les infrastructures scolaires pour garantir un environnement d'apprentissage sûr et inclusif ;
- Encourager les initiatives qui sensibilisent à l'importance de l'éducation des filles dans la lutte contre les stéréotypes sexistes et les pratiques culturelles néfastes telles que le mariage précoce et le travail des enfants ;
- Appeler les gouvernements nationaux, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile à investir davantage dans l'éducation des filles ;
- Souligner l'importance de la coopération internationale et des partenariats public-privé pour mobiliser les ressources et partager les meilleures pratiques ;
- Appeler les gouvernements et les organisations internationales à mettre en place des mécanismes solides de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès vers l'accès universel et gratuit à l'éducation pour les filles, en veillant à ce que les données soient désagrégées par sexe, âge et autres critères pertinents ;
- Renforcer les capacités des enseignants par la formation continue et le soutien afin qu'ils soient mieux préparés à répondre aux besoins spécifiques des filles et à promouvoir un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux.

COMBATTING ALL FORMS OF HARASSMENT

Original in French

Considering that harassment, in all its forms, constitutes a violation of human rights and an obstacle to personal fulfilment and social participation,

Recognising that online harassment, facilitated by the use of digital technologies, has devastating effects on the mental and physical health of individuals, in particular, young people and vulnerable groups,

Noting the urgent need to adopt coordinated measures to prevent and combat all forms of harassment, including physical, psychological, verbal and online harassment, while respecting fundamental rights, including freedom of expression,

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN, IN STRONGLY CONDEMNING ALL FORMS OF HARASSMENT AS ACTS THAT UNDERMINE THE DIGNITY AND INTEGRITY OF INDIVIDUALS, CALLS ON ITS NATIONAL COUNCILS TO:

- Urge their governments to strengthen existing legislation and regulations or adopt new ones to prevent and sanction harassment, including online harassment, and to include specific provisions for the protection of children and young women;
- Advocate for the introduction of educational programmes and awareness-raising campaigns in schools, communities and online to inform the public about the consequences of harassment and promote respectful and caring behaviour;
- Develop and strengthen support services for victims of harassment, including helplines, online reporting platforms, and psychological support services;
- Call on technology companies, social networks and online platforms to assume their responsibilities in preventing and combatting online harassment, including implementing clear anti-harassment policies, improving content moderation tools, and cooperating with the relevant authorities;
- Promote the importance of international cooperation to address the cross-border challenges of online harassment and encourage the exchange of best practice, joint research, and the coordination of legislative and regulatory efforts;
- Advocate for the creation of national and international mechanisms for monitoring and evaluating anti-harassment initiatives, in order to measure their effectiveness and propose improvements;
- Invite governments, international organisations, civil society, the private sector and individuals to engage actively in the fight against harassment, both online and offline, in order to create a safe and respectful environment for all.

LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE HARCÈLEMENT

Original français

Considérant que le harcèlement, sous toutes ses formes, constitue une violation des droits de la personne et un obstacle à l'épanouissement personnel et à la participation sociale,

Reconnaissant que le harcèlement en ligne, facilité par l'utilisation des technologies numériques, a des effets dévastateurs sur la santé mentale et physique des individus, en particulier des enfants, des jeunes et des groupes vulnérables,

Notant la nécessité urgente d'adopter des mesures coordonnées pour prévenir et combattre toute forme de harcèlement, y compris le harcèlement physique, psychologique, verbal et en ligne, tout en respectant les droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression,

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES, EN CONDAMNANT FERMEMENT TOUTES LES FORMES DE HARCÈLEMENT EN TANT QU'ACTES QUI ÉBRANLENT LA DIGNITÉ ET L'INTÉGRITÉ DES INDIVIDUS, APPELLE SES CONSEILS NATIONAUX à:

- Exhorter leurs gouvernements à renforcer la législation et la réglementation existantes ou à adopter de nouvelles législations/réglementations pour prévenir et sanctionner le harcèlement, y compris le harcèlement en ligne, et à inclure des dispositions spécifiques pour la protection des enfants et des jeunes femmes ;
- Plaider en faveur de la mise en place de programmes éducatifs et de campagnes de sensibilisation dans les écoles, les communautés et en ligne pour informer le public des conséquences du harcèlement et promouvoir un comportement respectueux et bienveillant ;
- Développer et renforcer les services de soutien aux victimes de harcèlement, notamment les lignes d'assistance téléphonique, les plateformes de signalement en ligne et les services de soutien psychologique ;
- Appeler les entreprises technologiques, les réseaux sociaux et les plateformes en ligne à assumer leurs responsabilités dans la prévention et la lutte contre le harcèlement en ligne, notamment en mettant en œuvre des politiques claires de lutte contre le harcèlement, en améliorant les outils de modération de contenu et en coopérant avec les autorités compétentes ;
- Promouvoir l'importance de la coopération internationale pour relever les défis transfrontaliers du harcèlement en ligne et encourager l'échange de bonnes pratiques, la recherche conjointe et la coordination des efforts législatifs et réglementaires ;
- Plaider pour la création de mécanismes nationaux et internationaux de suivi et d'évaluation des initiatives de lutte contre le harcèlement, afin de mesurer leur efficacité et de proposer des améliorations ;
- Inviter les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les particuliers à s'engager activement dans la lutte contre le harcèlement, en ligne et hors ligne, afin de créer un environnement sûr et respectueux pour tous.

ADVANCING GENDER EQUALITY AND ELIMINATING GENDER-BASED VIOLENCE

Original in English

Acknowledging the universal and urgent need to combat Gender-Based Violence (GBV) and advance gender equality,

Recognizing that Gender-Based Violence (GBV) encompasses harmful acts directed at individuals based on their gender or gender identity, rooted in gender inequality, abuse of power, and entrenched social norms. Worldwide, one in three women have experienced physical or sexual violence. In countries across Africa, Asia, Latin America, Europe, North America, and Oceania, women and marginalized genders face escalating rates of GBV, with risk factors compounded by social, economic, and environmental crises,

Concerned about the prevalence of GBV across regions, with Africa recording the highest intimate partner violence of 45.6%, Latin America experiencing severe femicide rates, and other continents facing cyber violence, workplace harassment, traditional harmful practices e.g., child marriage and FGM, and other distinct GBV challenges from systemic inequities, conflict and displacement,

Noting that In Oceania, gender norms and geographic isolation limit access to essential services for survivors, with small island nations facing additional climate change impacts that increase GBV risk,

Reiterating the critical role of international frameworks such as CEDAW, the Maputo Protocol, and the Istanbul Convention in setting global standards for gender equality and GBV eradication,

Affirming the importance of achieving Sustainable Development Goal (SDG) 5 on gender equality, particularly Target 5.2, to eliminate all forms of violence against women and girls globally,

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN, IN REAFFIRMING ITS COMMITMENT TO A WORLD WHERE GENDER EQUALITY IS ACHIEVED AND GENDER BASED VIOLENCE (GBV) IS ERADICATED, CALLS UPON ALL MEMBER COUNCILS TO ACT URGENTLY AND COLLECTIVELY TO END GBV AND MAKE GENDER EQUALITY A REALITY BY:

- Working with governments globally to create, strengthen, and enforce laws and policies for GBV prevention and response, ensuring survivor-centered, trauma-informed approaches aligned with international standards;
- Lobbying governments to allocate sustainable resources for GBV-related services, including crisis hotlines, shelters, legal support, and comprehensive healthcare for survivors, and establish gender-responsive budgeting and tracking;
- Facilitating rigorous GBV data collection and reporting across all regions, encouraging governments and NGOs to adopt standardized methodologies for tracking prevalence, trends, and outcomes of GBV interventions;
- Urging governments to mandate training for law enforcement, healthcare providers, judicial personnel, and community leaders worldwide to improve survivor support and accountability for perpetrators;
- Promoting initiatives globally that challenge harmful gender norms, engage men and boys as advocates, and foster respectful, non-violent masculinities to advance gender equality;
- Encouraging governments and institutions to work closely with women's rights organizations, feminist movements, and survivors in developing, implementing, and evaluating GBV laws, policies, and programs;
- Advocating for enhanced cooperation among international and regional bodies, promoting knowledge, exchange and the sharing of best practices to accelerate progress in GBV prevention and response worldwide.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET ÉLIMINER LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Original en anglais

Reconnaissant la nécessité universelle et urgente de combattre la violence fondée sur le genre (VFG) et de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes,

Reconnaissant que la violence fondée sur le genre (VFG) englobe les actes nuisibles dirigés contre des individus en raison de leur sexe ou de leur identité de genre, enracinés dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes sociales profondément ancrées. Dans le monde, une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexuelles. Dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie, les femmes et les groupes marginalisés sont confrontés à des taux croissants de violence liée au sexe, les facteurs de risque étant aggravés par les crises sociales, économiques et environnementales,

Préoccupées par la prévalence de la violence liée au sexe dans toutes les régions, l'Afrique enregistrant le taux le plus élevé de violence entre partenaires intimes (45,6 %), l'Amérique latine connaissant de graves taux de féminicide, et d'autres continents étant confrontés à la cyberviolence, au harcèlement sur le lieu de travail, à des pratiques traditionnelles néfastes telles que le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines, ainsi qu'à d'autres défis distincts en matière de violence liée au sexe résultant d'inégalités systémiques, de conflits et de déplacements,

Notant qu'en Océanie, les normes de sexe et l'isolement géographique limitent l'accès aux services essentiels pour les survivantes, et que les petites nations insulaires sont confrontées aux impacts du changement climatique qui augmentent le risque de violence liée au sexe,

Réitant le rôle essentiel des cadres internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole de Maputo et la Convention d'Istanbul dans l'établissement de normes mondiales pour l'égalité des sexes et l'éradication de la violence liée au sexe,

Affirmant l'importance d'atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 5 sur l'égalité des sexes, en particulier la cible 5.2, afin d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde,

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES, EN RÉAFFIRMANT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UN MONDE OÙ L'ÉGALITÉ DES SEXES EST RÉALISÉE ET OÙ LA VIOLENCE LIÉE AU GENRE EST ÉRADICUÉE, APPELE TOUS LES CONSEILS MEMBRES à AGIR D'URGENCE ET COLLECTIVEMENT POUR METTRE FIN à LA VIOLENCE LIÉE AU GENRE ET FAIRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES UNE RÉALITÉ EN :

- **Travaillant avec les gouvernements du monde entier pour créer, renforcer et appliquer des lois et des politiques de prévention et de réponse à la violence liée au sexe, en garantissant des approches centrées sur les survivantes, tenant compte des traumatismes et alignées sur les normes internationales ;**
- **Faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils allouent des ressources durables aux services en matière de violence liée au sexe, y compris les lignes téléphoniques d'urgence, les refuges, l'aide juridique et les soins de santé complets pour les survivantes, et qu'ils mettent en place une budgétisation et un suivi tenant compte de la problématique liée à l'égalité entre les sexes ;**
- **Facilitant la collecte et la communication de données rigoureuses sur la violence liée au sexe dans toutes les régions, en encourageant les gouvernements et les ONG à adopter des méthodologies normalisées pour suivre la prévalence, les tendances et les résultats des interventions en matière de violence liée au sexe ;**
- **Exhortant les gouvernements à rendre obligatoire la formation des forces de l'ordre, des prestataires de soins de santé, du personnel judiciaire et des dirigeants communautaires dans le monde entier afin d'améliorer le soutien aux survivantes et la responsabilisation des auteurs de violences ;**
- **Promouvant des initiatives au niveau mondial qui remettent en question les normes sexistes délétères, associant les hommes et les garçons en tant que défenseurs, et encourageant des comportements masculins respectueux et non violents afin de faire progresser l'égalité entre les sexes ;**
- **Encourageant les gouvernements et les institutions à travailler en étroite collaboration avec les organisations de défense des droits des femmes, les mouvements féministes et les survivantes lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des lois, des politiques et des programmes relatifs à la violence liée au sexe ;**
- **Plaidant en faveur d'une coopération renforcée entre les organismes internationaux et régionaux, promouvant l'échange de connaissances et le partage des meilleures pratiques afin d'accélérer les progrès en matière de prévention et de réponse à la violence liée au sexe dans le monde entier.**

PROMOTING EQUITABLE WORLD PEACE WITH RESPECT FOR CULTURAL AND RELIGIOUS DIFFERENCES

Original in French

Recognising that world peace is a fundamental objective of the United Nations and an essential condition for the well-being and development of humanity,

Considering that cultural and religious diversity is an asset for humanity and must be respected and protected,

Acknowledging the existing tensions and conflicts that often arise from intolerance, discrimination and the lack of intercultural and interreligious dialogue,

Convinced that sustainable peace is based on respect for human rights, inclusion, equity and social justice,

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN CALLS ON ITS NATIONAL COUNCILS TO:

- Promote intercultural and inter-religious dialogue at all levels of society to strengthen mutual understanding, tolerance and respect for differences;
- Recommend the integration of education for peace, human rights and diversity into school and university curricula, including training teachers and educators on these issues;
- Take action to strongly condemn all forms of discrimination, hate speech and violence based on culture, religion, ethnic origin or any other criterion and call for legislative and educational action to prevent and combat such behaviour;
- Urge their governments to ensure the inclusion and equitable participation of all groups of people in political, social and economic decision-making processes;
- Urge their governments to strengthen international cooperation in promoting peace and intercultural understanding, including support for mediation, conflict resolution and reconciliation initiatives in regions affected by inter-community tensions;
- Call for the protection of the world's cultural and religious heritage, in particular against destruction and vandalism, as a means of preserving the identity and history of peoples;
- Encourage support for civil society organisations working for peace, intercultural understanding and inclusion, recognising their crucial role in building peaceful and resilient societies;
- Work together with all stakeholders to promote a global and equitable peace based on mutual respect, inclusion and the celebration of cultural and religious diversity and to cultivate a culture of peace so as to contribute to a more harmonious and prosperous future for all.

PROMOUVOIR UNE PAIX MONDIALE ET ÉQUITABLE DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES CULTURELLES ET RELIGIEUSES

Original français

Reconnaissant que la paix mondiale est un objectif fondamental des Nations Unies et une condition essentielle pour le bien-être et le développement de l'humanité,

Considérant que la diversité culturelle et religieuse est une richesse pour l'humanité et qu'elle doit être respectée et protégée,

Prenant acte des tensions et conflits existants qui naissent souvent de l'intolérance, de la discrimination et du manque de dialogue interculturel et interreligieux,

Convaincu que la paix durable repose sur le respect des droits de l'homme, l'inclusion, l'équité et la justice sociale,

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES DEMANDE DONC à SES CONSEILS NATIONAUX de :

- Promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux à tous les niveaux de la société pour renforcer la compréhension mutuelle, la tolérance et le respect des différences ;
- Recommander l'intégration de l'éducation à la paix, aux droits humains et à la diversité dans les programmes scolaires et universitaires, y compris la formation des enseignants et des éducateurs sur ces questions ;
- Exhorter leurs gouvernements à garantir l'inclusion et la participation équitable de tous les groupes de personnes dans les processus de prise de décision politique, sociale et économique ;
- Exhorter leurs gouvernements à renforcer la coopération internationale en vue de promouvoir la paix et la compréhension interculturelle, notamment en soutenant les initiatives de médiation, de résolution des conflits et de réconciliation dans les régions touchées par les tensions intercommunautaires ;
- Appeler à la protection du patrimoine culturel et religieux mondial, notamment contre la destruction et le vandalisme, comme moyen de préserver l'identité et l'histoire des peuples ;
- Encourager le soutien aux organisations de la société civile œuvrant pour la paix, la compréhension interculturelle et l'inclusion, en reconnaissant leur rôle crucial dans la construction de sociétés pacifiques et résilientes ;
- Travailler avec toutes les parties prenantes pour promouvoir une paix mondiale et équitable fondée sur le respect mutuel, l'inclusion et la célébration de la diversité culturelle et religieuse et pour cultiver une culture de la paix afin de contribuer à un avenir plus harmonieux et plus prospère pour tous.

FOR WOMEN IN DIPLOMACY: A WEAPON FOR PEACE

Original in French

Recalling:

- The scope of Resolution 1325, adopted unanimously on 31 October 2000 by the United Nations Security Council, which states that "it is essential that women participate on an equal footing in all efforts to promote peace and maintain security. Women on all sides must participate in decisions taken to prevent and resolve conflicts",
- Several other Security Council resolutions along the same lines,

Whereas:

- All wars and armed conflicts are brought to an end by agreements embodied in peace treaties or conventions,
- It is unanimously recognised that women are excellent negotiators,
- Women, who bring all children into the world, refuse to accept the atrocities caused by armed conflicts and obstinately seek to put an end to them,

Denouncing:

- That women are still in the minority when agreements are being discussed, whether as negotiators, mediators or signatories,

Affirming:

- That feminist diplomacy tends to promote the principle of gender equality and, at a time when conflicts are upsetting the global balance, we must affirm the principle that in all negotiations, regardless of the parties in dispute, a significant and decisive number of women must be involved on both sides,
- Women represent more than half of the population concerned by the issues at stake in the continuation of the conflict or the return to peace,

Noting:

- That all these texts together constitute the "Women, Peace and Security Agenda" and that many international organisations (NATO, OSCE, African Union, Council of Europe, etc.) have signed up to this Agenda,

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN CALLS ON ITS AFFILIATED NATIONAL COUNCILS:

- To support the Women, Peace and Security Agenda at their level;
- To take action to ensure that the Women, Peace and Security Agenda is implemented across the board;
- To advocate that a large number of women be appointed at all levels, including the highest levels in diplomatic bodies, embassies, consulates and international organisations;
- To campaign for women to be fully and equally involved in peace negotiations.

POUR LA DIPLOMATIE AU FÉMININ : UNE ARME POUR LA PAIX

Original français

Rappelant :

- La portée de la résolution 1325 adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui affirme « qu'il est indispensable que les femmes participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à promouvoir la paix et à maintenir la sécurité. Les femmes doivent participer dans tous les camps aux décisions prises pour la prévention et le règlement des conflits »,
- Plusieurs autres résolutions du Conseil de Sécurité vont dans le même sens,

Considérant :

- Que toutes les guerres et tous les conflits armés prennent fin grâce à des accords concrétisés par des traités ou des conventions de paix,
- Qu'il est unanimement reconnu que les femmes sont d'excellentes négociatrices,
- Que les femmes, qui mettent au monde tous les enfants, refusent d'accepter les atrocités causées par les conflits armés et s'obstinent à y mettre fin,

Dénonçant :

- Que force est de constater que les femmes sont toujours minoritaires dans la discussion des accords, soit comme négociatrices, médiateuses ou signataires,

Affirmant :

- Que la diplomatie féministe tend à promouvoir le principe d'égalité de genre et, à l'heure où les conflits bouleversent l'équilibre mondial, il faut affirmer officiellement le principe selon lequel dans toute négociation, quelle que soient les parties en litige, un nombre important et décisif de femmes doit, de part et d'autre, être engagé dans les négociations,
- Que les femmes représentent plus de la moitié de la population concernée par les enjeux de la poursuite du conflit ou du retour à la paix,

Constatant :

- Que l'ensemble de ces textes constitue « l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité » et que de nombreuses organisations internationales (OTAN, OSCE, Union Africaine, Conseil de l'Europe, etc.) ont adhéré à cet Agenda

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (ICW-CIF) APPELLE SES CONSEILS NATIONAUX AFFILIÉS :

- à soutenir chacun à leur niveau l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité ;
- à se mobiliser pour que l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité soit mis en œuvre de façon généralisée ;
- à plaider pour qu'un grand nombre de femmes soient nommées à tous les niveaux, y compris aux plus hauts niveaux des instances diplomatiques, des ambassades, des consulats, des organisations internationales ;
- à militer pour que les femmes soient pleinement associées, de façon égalitaire, aux négociations en vue de la paix.

CLIMATE CHANGE

Shocked by the accelerating pace of climate change and the alarming trends reported by UNEP, we face a grim reality: greenhouse gas emissions continue to rise, global temperatures are breaking records, and vulnerable populations are already bearing the brunt of these changes. On July 22, 2024, the world witnessed a new daily global average temperature record. The UN Secretary-General has issued a stark warning in the lead-up to COP29, cautioning that global heating is poised to surpass the critical 1.5-degree threshold above pre-industrial levels in the near future. UNEP emphasizes that we are grappling with a human-induced triple planetary crisis—climate change, nature and biodiversity loss, and pollution and waste—which is pushing our planet's ecosystems to their limits,

Recognising the global nature of this crisis, we acknowledge that all countries both suffer from and contribute to climate change to varying degrees, necessitating concerted international action. The lack of global cooperation, inadequate governance of essential energy and land transformations, and the rise in resource-intensive consumption patterns stand as significant obstacles in addressing climate change effectively. UN Sustainable Development Goal 13 underscores the urgency of taking action to combat climate change and its far-reaching impacts, emphasizing the need for immediate and collaborative efforts on a global scale,

Noting the recent United Nations Environment Assembly resolution, which emphasizes the importance of enhanced cooperation among Member States in implementing their environmental commitments. This resolution underscores the need for collaborative efforts to address global environmental challenges effectively,

Recognising the critical importance of preventing the crossing of environmental tipping points to maintain livable conditions on Earth and ensure societal stability. These tipping points, such as the potential destabilization of the Amazon rainforest, the Greenland ice sheet, and Gulf Stream currents, pose significant risks of triggering cascading effects that could dramatically alter our planet's ecosystems and climate systems,

Alarmed by the World Health Organization's projection that between 2030 and 2050, climate change is expected to cause approximately 250,000 additional deaths per year from malnutrition, malaria, diarrhea, and heat stress alone, the suffering experienced by women, children, and men in many countries due to extreme heat, drought, floods, and storms is a growing concern, with heat-related deaths among those over 65 having risen by 70% in just two decades,

Repeating the call for increased support for women, given their crucial role in ensuring food resilience and providing food and water for their families in the face of escalating climate change impacts,

Reasserting the importance of prioritizing aid to women and girls in developing countries, recognizing their unique vulnerabilities and essential roles in climate adaptation and mitigation efforts.

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN CALLS UPON AFFILIATED NATIONAL COUNCILS TO:

- **Lobby their governments to work with the global community to strengthen climate action plans for urgent and transformative action to reduce global warming;**
- **Document and share with the ICW the effects of climate change in their country, especially the effects on women and girls;**
- **Document and share with the ICW examples of best practices in tackling climate change in their country – prevention and mitigation measures.**

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Original en anglais

Choquées par l'accélération du changement climatique et les tendances alarmantes signalées par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), nous sommes confrontées à une triste réalité : les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, les températures mondiales battent des records et les populations vulnérables sont déjà les plus touchées par ces changements. Le 22 juillet 2024, le monde a connu un nouveau record de température moyenne mondiale journalière. Le Secrétaire général de l'ONU a lancé un avertissement sévère à l'approche de la COP29, rappelant que le réchauffement de la planète est sur le point de dépasser le seuil critique de 1,5 degré au-dessus des niveaux préindustriels dans un avenir proche. Le PNUE souligne que nous sommes confrontées à une triple crise planétaire d'origine humaine -changement climatique, perte de la nature et de la biodiversité, pollution et déchets- qui pousse les écosystèmes de notre planète à leurs limites,

Conscientes du caractère mondial de cette crise, nous reconnaissons que tous les pays souffrent du changement climatique et y contribuent à des degrés divers, ce qui nécessite une action internationale concertée. Le manque de coopération mondiale, la gouvernance inadéquate des transformations essentielles des secteurs de l'énergie et des terres, et l'augmentation des modes de consommation intensifs en ressources constituent des obstacles importants à une lutte efficace contre le changement climatique. L'objectif de développement durable n° 13 des Nations Unies souligne l'urgence d'agir pour combattre le changement climatique et ses impacts considérables, en insistant sur la nécessité de déployer des efforts immédiats et concertés à l'échelle mondiale,

Notant la récente résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui souligne l'importance d'une coopération renforcée entre les États membres dans la mise en œuvre de leurs engagements en matière d'environnement. Cette résolution souligne la nécessité de collaborer pour relever efficacement les défis environnementaux mondiaux,

Reconnaissant l'importance cruciale d'empêcher le franchissement des points de basculement environnementaux pour maintenir des conditions de vie sur Terre et assurer la stabilité de la société. Ces points de basculement, tels que la déstabilisation potentielle de la forêt amazonienne, de la calotte glaciaire du Groenland et des courants du Gulf Stream, présentent des risques importants pouvant déclencher des effets en cascade susceptibles de modifier radicalement les écosystèmes et les systèmes climatiques de notre planète,

Préoccupé par les projections de l'Organisation mondiale de la santé selon lesquelles, entre 2030 et 2050, le changement climatique devrait causer environ 250 000 décès supplémentaires par an dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress thermique. Les souffrances endurées par les femmes, les enfants et les hommes dans de nombreux pays en raison des chaleurs extrêmes, de la sécheresse, des inondations et des tempêtes sont de plus en plus préoccupantes, les décès liés à la chaleur chez les personnes de plus de 65 ans ayant augmenté de 70 % en l'espace de deux décennies seulement,

Réitérant l'appel en faveur d'un soutien accru aux femmes, compte tenu du rôle crucial qu'elles jouent pour assurer la résilience alimentaire et fournir de la nourriture et de l'eau à leurs familles face à l'aggravation des effets du changement climatique,

Réaffirmant l'importance de donner la priorité à l'aide aux femmes et aux filles dans les pays en développement, en reconnaissant leurs vulnérabilités uniques et leur rôle essentiel dans les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets,

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CIF-ICW) APPELLE SES CONSEILS NATIONAUX AFFILIÉS à :

- **Faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils collaborent avec la communauté mondiale afin de renforcer les plans d'action sur le climat en vue d'une action urgente et transformatrice visant à réduire le réchauffement de la planète ;**
- **Documenter et partager avec le CIF les effets du changement climatique dans leur pays, en particulier les effets sur les femmes et les filles ;**
- **Documenter et partager avec le CIF des exemples des meilleures pratiques en matière de lutte contre le changement climatique dans leurs pays incluant des mesures de prévention et d'atténuation.**

EMPOWERING WOMEN IN THE AGE OF NEW TECHNOLOGIES: CHALLENGES AND OPPORTUNITIES

Original in French

Noting that new technologies and digital technologies in particular, are an innovation that has spread very rapidly, affecting almost every country in the world,

Taking into account the growing importance of these technologies and their impact on changing the world,

Also taking into account the role of these new technologies, their positive and negative effects and their impact on the world, particularly on women and young girls,

Specifying that these new technologies must be developed in such a way as to protect the world and in particular women and young girls,

Noting that artificial intelligence is at the heart of the digital revolution,

Noting also that AI is a scientific, technical, cultural, economic and social revolution that is being adopted in all aspects of life,

Stressing that the empowerment of women in the era of new digital AI technologies is a challenge for equality and socio-economic development,

Aware of the global situation of women in the face of these new technologies and each emerging change,

Aware that AI has changed the labour market and is placing new demands on the skills of tomorrow's workers,

Concerned about the impact of AI systems on women's working lives, on their empowerment and on their protection against cybercrime,

Noting that we must prepare for the future, which means that everyone must understand the challenges and opportunities presented by the new Artificial Intelligence technologies,

TO THIS END, THE INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN AND ITS NATIONAL COUNCIL AFFILIATES CALL ON GOVERNMENTS TO:

- Put in place policies and practices that ensure an ethical approach to AI;
- Ensure equitable representation of women in the development of AI technologies;
- Support the education of women and girls, particularly in STEM fields;
- Ensure that AI is used in a fair and ethical manner while protecting women's fundamental rights;
- Create significant policies and measures for combating cyber-violence, online harassment and the protection of women and girls;
- Use AI responsibly, ethically and inclusively, while protecting women's fundamental rights;
- Provide support for women, particularly in terms of training, digital security and promoting their participation in technological creation, so that empowerment becomes a reality for all;
- Strengthen the protection of women's privacy and security on digital platforms;
- Create a legal framework to balance technological innovation with the protection of fundamental rights, particularly those of women, and public safety.

AUTONOMISATION DES FEMMES À L'ÈRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Original français

Notant que les nouvelles technologies et en particulier les technologies numériques sont une innovation qui s'est propagée très rapidement en touchant presque l'ensemble des pays du monde,

Tenant compte de l'importance croissante de ces technologies et de leurs impacts qui font changer le monde,

Tenant compte également du rôle de ces nouvelles technologies de leurs effets positifs et négatifs et de leurs impacts sur le monde en particulier sur les femmes et les jeunes filles,

Précisant que ces nouvelles technologies doivent être développées de façon à protéger le monde et en particulier les femmes et les jeunes filles,

Notant que l'intelligence artificielle est au cœur de la révolution numérique,

Notant également i que l'IA est une révolution scientifique, technique, culturelle, économique et sociale adoptée dans tous les aspects de la vie,

Soulignant que l'autonomisation des femmes à l'ère des nouvelles technologies numériques IA est un enjeu pour l'égalité et le développement socio- économique,

Conscient de la situation mondiale des femmes face à ces nouvelles technologies et face à chaque changement émergent,

Conscient que l'IA a modifié le marché du travail et impose de nouvelles demandes de compétences aux travailleurs de demain,

Soucieux de l'impact des systèmes de l'IA sur la vie professionnelle des femmes, sur leur autonomisation et sur leur protection contre la cybercriminalité,

Notant que nous devons nous préparer pour l'avenir ce qui signifie que chacun doit comprendre les défis et les opportunités que présentent les nouvelles technologies de l'Intelligence Artificielle,

A CET EFFET, LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES ET SES CONSEILS AFFILIÉS APPELLENT LES GOUVERNEMENTS à :

- Mettre en place des politiques et pratiques qui garantissent une conception éthique de l'IA ;
- Garantir une représentation équitable des femmes dans le développement des technologies de l'IA ;
- Soutenir l'éducation des femmes et des filles en particulier dans le domaine des STEM ;
- Garantir que l'IA soit utilisée de manière équitable et éthique tout en protégeant les droits fondamentaux des femmes ;
- Créer un important potentiel pour lutter contre le cyber violences, le harcèlement en ligne et la protection des femmes et des filles ;
- Utiliser l'IA de manière responsable, éthique et inclusive, tout en préservant les droits fondamentaux des femmes ;
- Apporter un soutien aux femmes notamment en matière de formation, de sécurité numérique et de promotion de leur participation dans la création technologique afin l'autonomisation devienne une réalité pour toutes ;
- Renforcer la protection de la vie privée et la sécurité des femmes sur les plateformes numériques ;
- Créer un cadre juridique pour équilibrer l'innovation technologique avec la protection de droits fondamentaux en particulier ceux de la femme et la sécurité publique.